

La commune se dote d'un Plan Nature



Sud Presse* - 25 fév. 2016
Page 10

* La Capitale Brabant Wallon, La Capitale

Le Plan Nature d'Uccle sera soumis à l'approbation du conseil communal jeudi prochain, annonce l'échevin de l'Environnement Marc Cools. Il s'agit d'une démarche proactive qui se veut être « un guide des actions à entreprendre pour améliorer la protection de notre patrimoine naturel », dit-il. Il propose à cette fin une quarantaine d'actions réalistes et réalisables selon les cas à court, moyen ou long terme. Quelques exemples des actions proposées : poursuivre l'élaboration d'un plan de gestion pour chaque espace vert communal ; augmenter l'accessibilité aux activités maraîchères sur terrains publics et privés et veiller à leur caractère durable ; ou encore créer un outil d'aide à la décision concernant le choix des essences à favoriser en voirie et celles à proscrire.

Copyright © 2015 Sud Presse. Tous droits réservés